



Litige entre propriétaire d un terrain de camping

Par marsu, le 25/07/2008 à 20:55

bonjours, je vient d acheter un mobilhomme d une valeur de 8000 euro a un particulier, la vente s est bien passer sauf que le propriétaire du terrain ne veut pas que je rentre sur le camping et benifecier de mon mobilhomme,pour excuse que j ai 5 enfants ,trop bruyant pour lui

mon mobilhomme contient 3 chambres donc 9 places de couchages les voisins ne ce plaines pas de mes enfants;la caussion de l annee et de 1200 euro,l ancien propriétaire du mobilhomme lui a envoyer 1500 euro donc 300 euro qui m appartient, donc moi je lui doit pour la saison il me reste a lui regler 900 euro pour la nouvel saison,or il ne veut pas de mon argent il veut que je quitte sa propriete,par contre sur le reglement interieur rien n est formuler dessus,pourriez vous me dire les droit que je possede pour me sortir de ce probleme?
CORDIALEMENT